eres.
Gestion

Ensemble faisons grandir le partage du profit

Rapport annuel
ERES MULTI ISR LONG TERME

31 décembre 2025

Société de Gestion
Eres Gestion – 115 rue Réaumur - 75002 Paris

Dépositaire et Conservateur
CACEIS BANK France – 89-91 rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge

Gestion administrative et comptable
CACEIS FUND ADMINISTRATION - 89-91 rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge

I. Rapport de gestion 3

1. Caractéristiques générales du fonds 3
2. Rapport d'activité 10
3. Politique d'investissement 12
4. Informations règlementaires 16
5. Présentation des changements intervenus au cours de l'exercice 19

II. Inventaire 20

III. Rapport du Commissaire aux comptes 23

IV. Comptes annuels 28

I. Rapport de gestion

1. Caractéristiques générales du fonds

Type de produit : FCP

Nature juridique : FCP régi par les articles L-214-24-55 et suivants, ainsi que les articles R214-32-16 à R214-32-42

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Objectif de gestion :
Le FCP cherche à réaliser une performance, nette de frais de gestion, supérieure à son indicateur de référence l'indice composite 45% Euro Stoxx 50 NR + 45% Morningstar Global Target Market Exposure NR EUR + 10% Morningstar Euro Zone 5-7 treasury Bond GR (dividendes et/ou coupons réinvestis), sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, tout en respectant une stratégie d'Investissement Socialement Responsable (ISR).

Indicateur de référence :
EuroStoxx 50 NR : il s'agit d'un indice de référence boursier calculé comme la moyenne arithmétique pondérée d'un échantillon de 50 actions représentatives des marchés de la Zone Euro.

Morningstar Global Target Market Exposure NR EUR : l'indice Morningstar Global Target Market Exposure est un indice flottant pondéré en fonction de la capitalisation boursière des marchés actions internationaux. Il couvre 85 % des marchés actions internationaux, y compris les pays développés et émergents. Il n'intègre pas de critères environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG). Cet indice est exprimé en euro, dividendes réinvestis.

Morningstar Euro Zone 5-7 treasury Bond GR : l'indice mesure la performance des obligations d'État à taux fixe de la zone euro de type *investment grade*, libellées en euros, et dont l'échéance est comprise entre cinq et sept ans. L'indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière du marché obligataire correspondant. Il n'intègre pas de critères environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG).

Conformément au Règlement Benchmark (UE) 2016/1011, Stoxx et Morningstar Indexes GmbH, les fournisseurs de l'indice composite sont inscrits sur le registre des administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA. Pour toute information complémentaire sur les fournisseurs d'indice, veuillez vous référer à leur site internet :
Pour Stoxx : www.stoxx.com/contact
Pour Morningstar Indexes GmbH : http:/ /indexes.morningstar.com/indexes

Cet indicateur ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement du FCP. Le gérant peut sélectionner des OPC qui investissent ou non dans les titres qui composent l'indicateur de référence à sa libre discrétion. Cet indicateur permet seulement à l'investisseur de qualifier la performance et le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans ce fonds.

La Société de Gestion est en mesure de remplacer l'indicateur de référence si l'un ou plusieurs des indices composant cet indicateur de référence subissaient des modifications substantielles ou cessaient d'être fournis.

Stratégie d'investissement :
- **Stratégies utilisées :**

Le FCP bénéficie du Label ISR de l'Etat français, qui favorise l'investissement dans des sociétés appliquant de bonnes pratiques en matière **E**nvironnementale, **S**ociale et de **G**ouvernance (ci-après « Label ISR »).

L'univers d'investissement du FCP est défini comme suit : ensemble des fonds (i) de toutes capitalisations sur les marchés de la zone Euro ou internationaux, toutes devises confondues et (ii) associés à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux et/ou sociaux et/ou de gouvernance (ESG).

Ce FCP promeut des critères ESG au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Il est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du FCP. Il n'a pas pour objectif un investissement durable.

I. Démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux et/ou sociaux et/ou de gouvernance (ESG).

La démarche de nature extra-financière de la Société de Gestion du FCP s'effectue en quatre (4) étapes et porte sur 90% minimum de l'actif net du FCP. L'équipe de gestion procède à l'application de cette démarche grâce aux différents éléments obtenus de la société de gestion des fonds sous-jacents, lesquels sont basés, a minima, sur la documentation produite par la société de gestion des sous-jacents sélectionnés (politique d'investissement responsable, reporting ESG, etc.), les comptes-rendus d'entretiens menés par l'équipe de gestion, un questionnaire ISR propriétaire et d'indicateurs récoltés sur Morningstar.

Les quatre (4) étapes de la démarche extra-financière sont les suivantes :

La Société de Gestion du FCP sélectionne préalablement des fonds cibles disposant du label ISR sur la base d'indicateurs de performance et de risques en adéquation avec la stratégie d'investissement du FCP.

La Société de Gestion du FCP s'assure de l'adéquation du fonds cible avec sa politique d'exclusions normatives et sectorielles.

D'une part, la Société de Gestion du FCP applique sa politique d'exclusions normatives. A ce titre, l'ensemble des sociétés de gestion des fonds cibles doivent être signataires des Principes de l'Investissement Responsable (UNPRI) édictés par l'ONU.
De même, les sociétés de gestion des fonds cibles doivent s'engager à respecter les Conventions d'Ottawa (1999) et d'Oslo (2008) qui interdisent la production, l'emploi, le stockage, la commercialisation et le transfert des mines antipersonnel (MAP) et des armes à sous-munitions (BASM). Par ailleurs, Société de Gestion s'assure à ce que les fonds s'engagent à garantir le respect des principes du Pacte Mondial (UN Global Compact) en excluant les entreprises dont les activités y contreviennent. la Le respect de ces engagements internationaux par la société de gestion du fonds cible est un prérequis à sa sélection. De plus, la Société de Gestion veille à ce que les fonds sous-jacents investis dans des actifs cotés et gérés en gestion active respectent les références internationales telles que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (1970), la Convention sur l'interdiction des armes biologiques (1975), la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (1997) et excluent les entreprises basées dans des pays non coopératifs à des fins fiscales ou figurant sur les listes noires du GAFI.

D'autre part, la Société de Gestion du FCP a mis en place une politique d'exclusions sectorielles applicable à l'ensemble de ses fonds disposant du Label ISR afin de poursuivre son engagement en matière de finance durable et définir sa stratégie globale à l'égard d'activités et de secteurs dits controversés. Cette politique définit des seuils d'exclusion pour les entreprises impliquées dans les secteurs suivants : armement, charbon, divertissement pour adultes, jeux d'argent et de hasard, nucléaire, OGM, pesticides, pétroles et gaz, et tabac. La politique d'exclusions sectorielles est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : https://www.eres-group.com/informations-reglementaires/.

La Société de Gestion du FCP établit une due diligence en matière d'intégration extra-financière pour chacun des fonds cibles respectant sa politique d'exclusions décrite au point 2. Cette analyse porte à la fois sur les pratiques de la société de gestion du fonds cible ainsi que sur les processus mis en place et les résultats obtenus par le fonds cible présélectionné.

Afin d'obtenir des résultats comparables pour l'ensemble des fonds sollicités, Société de Gestion du FCP s'est dotée d'un questionnaire ISR propriétaire. Ce questionnaire se décompose en 2 parties : la première partie (ci-après « **i** », « **ii** » et « **iii** ») recense les pratiques de la société de gestion du fonds cible et les procédures et politiques d'intégration de critères ESG au sein du fonds cible, et la seconde partie (ci-après « **iv** ») est une comparaison du fonds cible par rapport à son univers d'investissement.

Critère i : la prise en compte de critères ESG au niveau de la société de gestion du fonds cible.
Il s'agit d'obtenir une vision générale des pratiques de la société de gestion du fonds cible, tant sur sa structuration interne (équipe dédiée, outils, base de données, formation des gérants, etc.) que sur son engagement externe (adhésion à des chartes et conventions internationales (CDP, TCFD, etc.) ou tout autre groupe de travail sur les enjeux ESG).
L'objectif est d'identifier les sociétés de gestion volontaires et impliquées, mettant en place une démarche généralisée d'intégration de critères ESG au sein de ses fonds. La Société de Gestion du FCP juge également l'avancée de cette démarche au travers d'indicateurs tels que la proportion de fonds et d'encours disposant de labels reconnus, ou faisant l'objet d'une classification article 8 ou 9 SFDR.

Critère ii : l'intégration de critères ESG au sein du fonds cible, au travers des politiques, filtres, et processus d'intégration mis en place par la société de gestion pour le fonds cible.
La Société de Gestion du FCP s'intéresse, notamment aux éléments suivants :
- Objectifs ESG (définition précise, intégration dans la politique d'investissement, qualité du reporting, etc.) ;
- Méthodologie de recherche et de notation extra-financière (construction, filtres, données sources, etc.) ;
- Gestion des controverses (exclusions, impact sur la valorisation, politique d'engagement et dialogue, politique de désinvestissement, etc.).

Critère iii : le suivi d'indicateurs clés extra-financiers définis par la Société de Gestion du FCP.
D'une part, la Société de Gestion du FCP a pour objectif de mettre en perspectives les analyses des processus précédemment contrôlés aux critères **i** et **ii**, par les résultats obtenus par le fonds cible sur une base d'indicateurs extra-financiers alignés avec les ambitions de la Société de Gestion du FCP (par exemple : empreinte carbone du fonds par rapport à son indice, suivi et impact de la politique d'engagement et de vote, exposition aux objectifs de développement durable, etc.).
D'autre part, la Société de Gestion du FCP juge également de la transparence et de la capacité de la société de gestion du fonds cible à lui fournir des indicateurs extra-financiers, indispensables au suivi des stratégies dans lesquelles elle investit.

Critère iv : la comparaison du fonds cible à un groupe de pairs sur la base d'indicateurs ESG définis par la Société de Gestion du FCP.
La confrontation du fonds cible à un groupe de pairs a pour objectif de positionner la qualité ESG du portefeuille cible par rapport à un univers d'investissement comparable. La comparaison se fait sur la base de critères extra-financiers tels que les risques de durabilité par pilier E, S, et G, les émissions carbones directes et indirectes ou encore les expositions aux controverses sévères.

Afin d'être considéré comme éligible à l'actif du FCP, le fonds cible devra répondre aux exigences de notations minimales suivantes :

Critères	Notations minimales requises
i	50% des points
ii	Sans minimum
iii	Sans minimum
iv	50% des points
Notation finale agrégée sur 10	Supérieure à 5/10

A l'issue de la procédure de notation extra-financière, l'équipe de gestion procède à la sélection de chacun des fonds cibles pour composer l'allocation du FCP, (i) en retenant les fonds les mieux notés à analyse financière équivalente ; (ii) tout en écartant le cas échéant les possibles incohérences entre les stratégies de gestion des fonds cibles et celle du FCP. Dans tous les cas, la pondération des fonds cibles dépendra également des critères d'analyse financière utilisés dans le cadre de la multigestion classique (analyse qualitative et quantitative décrite ci-dessous au point II).

Déclaration de non prise en compte des PAI :
Ce produit financier ne prend pas en compte les principaux impacts négatifs de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité (PAI) au sens de l'article 7 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). En effet, les PAI ne sont souvent pas pris en compte par les fonds sous-jacents ou les données relatives à leur prise en compte sont encore peu disponibles. Par ailleurs, en l'absence de méthodologie de place, les sociétés de gestion des fonds sous-jacents utilisent différentes méthodologies d'évaluation des PAI. L'intention est cependant d'intégrer progressivement les PAI, dans la mesure du possible, à mesure que les fonds sous-jacents communiqueront leurs propres PAI et qu'une méthode de place sera retenue.

Pour plus de précisions, les porteurs sont invités à se référer à la partie « Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) » - *4. Informations d'ordre commercial* du présent prospectus, et dans l'annexe précontractuelle.

Il est précisé que les stratégies ISR des fonds sélectionnés peuvent varier et ne pas être totalement cohérentes entre elles (recours à des indicateurs ESG et/ou des approches ISR différentes).

II. Investissement et exposition au sein de l'univers d'investissement

Le FCP sera alors investi au minimum à hauteur de 90% dans des OPC, dont ETF, ayant préalablement obtenus le label ISR selon la démarche extra-financière présentée au point I.

Enfin, la Société de Gestion du FCP sélectionne des OPC sur la base d'une analyse globale tant :
- **Qualitative** : analyse de la Société de Gestion, dans le cadre de due diligences, portant notamment sur l'organisation générale de la Société de Gestion, la qualité du management et de l'équipe de gestion, la structure capitalistique, l'organisation de la gestion et des contrôles, la prise en compte des critères extra-financier définis ci-dessus ; et
- **Quantitative des fonds sous-jacents** : analyse multi-facteurs (performances, historique, volatilité, couple rendement/risque…) permettant d'appréhender le comportement du fonds durant différentes phases boursières et permettant d'effectuer une comparaison entre les fonds d'une même catégorie.

Les investissements du FCP sont ainsi réalisés uniquement via des OPC, dont ETF, de toutes classes d'actifs. Ces investissements et la répartition entre les différents actifs dépendront des conditions de marchés, des opportunités de diversification du portefeuille et seront déterminés de façon discrétionnaire par la Société de Gestion.

Le FCP pourra sélectionner des OPCI dans de l'immobilier physique (bureaux, commerces, …) et des instruments financiers liés à l'immobilier, de toutes zones géographiques et principalement de l'Union Européenne à hauteur de 10% maximum de son actif.

Le processus de gestion repose sur une sélection d'OPC dont la combinaison est issue de la grille d'allocation définie par la Société de Gestion et qui précise le pourcentage investi dans chaque OPC.
Un comité de gestion se réunit régulièrement pour examiner la grille d'allocation des différents OPC sous-jacents (incluant la démarche de nature extra-financière) et le cas échéant pour faire évoluer la grille dans les limites d'exposition du FCP (telles qu'indiquées ci-dessous).
Pour la partie extra-financière, une revue des sociétés de gestion des fonds cibles et des fonds cibles eux-mêmes est ainsi effectuée dans le cadre de la révision des questionnaires de due diligence ainsi que lors d'entretiens menés par l'équipe, sur leur politique/processus ISR/ESG et sur les critères définis ci-dessus au point I., incluant la vérification du renouvellement du Label ISR.

Fourchettes d'exposition

Principales fourchettes d'exposition du fonds par rapport à son actif net

Exposition	Min	Max
Obligations de toutes zones géographiques	0%	40%
- dont obligations spéculatives	0%	40%
- dont monétaires	0%	40%
- dont émergents	0%	40%
- dont obligations convertibles contingentes (CoCos)	0%	40%
Fourchette de sensibilité obligataire	-5	10
Actions de toutes capitalisations et toutes zones géographiques :	60%	110%
- dont émergents	0%	50%
Devises hors Euro (€)	0%	100%
OPCI (Organismes de Placement Collectifs Immobilier)	0%	10%

Durée minimale de placement recommandée

Supérieure à 5 ans.
Cette durée ne tient pas compte du délai de blocage de vos avoirs, propre aux plans d'épargne salariale, sauf cas de déblocage anticipé prévu par le code du travail.

Profil des risques

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le FCP présente une exposition aux risques suivants, au travers des fonds qu'il détient :

Risque de perte en capital : Les investisseurs supportent un risque de perte en capital lié à la nature des placements réalisés par le Fonds. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. Le Fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque actions : Le FCP pourra détenir des OPC investis en actions. Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale et des résultats des entreprises. En conséquence, il supporte un risque lié à la fluctuation à la baisse de ces actifs entraînant une baisse de sa valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement en actions de petite capitalisation : Sur les marchés des petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPC peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Impact des techniques telles que des produits dérivés : Les OPC sélectionnés dans le FCP peuvent investir sur des instruments financiers à terme (actions, taux, devises, crédit) ferme et conditionnel et des swaps (contract for différence, dynamic portfolio swap) en vue d'exposer et/ou couvrir leur portefeuille. L'utilisation de ces produits dérivés pourra affecter la valeur liquidative des OPC sélectionnés.

Risque de taux : Il s'agit du risque de baisse du marché obligataire découlant des variations de taux d'intérêts. La hausse des taux d'intérêts peut entraîner une baisse de la valeur liquidative des fonds sélectionnés et par conséquent de votre FCP.

Risque de crédit : Le FCP peut détenir des OPC investis dans des obligations ou titres de créances émis par des émetteurs privés ou publics. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des obligations peut baisser. Les obligations à haut rendement sont des titres à caractère spéculatif et s'adressent plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante et la liquidité plus réduite.

Risque de change : Certains instruments financiers employés dans les OPC sélectionnés peuvent être cotés dans une devise autre que l'euro. A ce titre, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les fonds sous-jacents sont soumis à un risque de change. La baisse d'une devise par rapport à l'Euro peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie : les OPC sélectionnés peuvent avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou à des dérivés négociés de gré à gré. Ces opérations, conclues avec une contrepartie, exposent l'OPC à un risque de défaillance de celle-ci qui peut faire baisser la valeur liquidative de l'OPC. Néanmoins, le risque de contrepartie peut être limité par la mise en place de garanties accordée à l'OPC conformément à la réglementation en vigueur.

Risque de liquidité : Les OPC sélectionnés dans le fonds peuvent investir sur des marchés qui pourraient être affectés par une baisse de la liquidité. Ces conditions de marchés peuvent impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire privilégié par le gérant repose sur l'anticipation de l'évolution de différents marchés. Il existe un risque pour que le Fonds ne soit pas investi à tout moment dans les OPC les plus performants.

Risque marché émergents : Les risques de marché et de crédit sont amplifiés par des investissements dans les pays émergents où les mouvements de marché à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides que sur les grandes places internationales.

Risques liés à l'investissement dans des obligations convertibles contingentes (CoCos) : Risque lié au seuil de déclenchement : ces titres comportent des caractéristiques qui leur sont propres. La survenance de l'évènement contingent peut amener une conversion en actions ou encore un effacement temporaire ou définitif de la totalité ou d'une partie de la créance. Le niveau de risque de conversion peut varier par exemple selon la distance d'un ratio de capital de l'émetteur à un seuil défini dans le prospectus de l'émission. Risque de perte de coupon : sur certains types de CoCos, le paiement des coupons est discrétionnaire et peut être annulé par l'émetteur. Risque lié à la complexité de l'instrument : ces titres sont récents, leur comportement en période de stress n'a pas été totalement éprouvé. Risque lié au report de remboursement ou/ et non remboursement : les obligations contingentes convertibles sont des instruments perpétuels, remboursables aux niveaux prédéterminés seulement avec l'approbation de l'autorité compétente. Risque de structure de capital : contrairement à la hiérarchie classique du capital, les investisseurs sur ce type d'instruments peuvent subir une perte de capital, alors que les détenteurs d'actions du même émetteur ne la subissent pas. Risque de liquidité : comme pour le marché des obligations à haut rendement, la liquidité des obligations contingentes convertibles peut se trouver significativement affectée en cas de période de trouble sur les marchés.

Risque lié à la détention et à la gestion d'actifs immobiliers : Les investissements réalisés par les OPCI sont soumis aux risques inhérents à la détention et
à la gestion d'actifs immobiliers, et notamment ceux liés à la possibilité de revente des actifs immobiliers et aux risques de dépréciation de ces derniers. Ces risques peuvent se traduire par une baisse de la valeur liquidative. De très nombreux facteurs (liés de façon générale à l'économie ou plus particulièrement au marché immobilier) peuvent avoir un impact négatif sur la valeur des actifs immobiliers détenus par les OPCI et, par voie de conséquence, sur sa valeur liquidative. Aucune assurance ne peut donc être donnée quant à la performance des actifs immobiliers détenus par un OPCI. Les risques suivants sont notamment susceptibles d'avoir un impact négatif sur la valeur des actifs immobiliers détenus par les OPCI et, par conséquent, sur la valeur liquidative de votre fonds :
- Risque lié à l'évolution du marché de l'immobilier français et étranger à usage professionnel : ces marchés peuvent être cycliques et connaître des phases de hausse et de baisse.
- Risque lié à l'évolution du marché locatif des immeubles à usage professionnel : le prix des loyers peut être cyclique et connaître des périodes de croissance et de décroissance.
- Risque locatif : la rentabilité d'un immeuble est directement liée à sa location ainsi qu'au paiement régulier du loyer.
- Risque lié à la maîtrise des projets de construction/rénovation des actifs. Il s'agit d'un risque technique qui peut impacter négativement la valeur des immeubles.
- Risque réglementaire et fiscal : l'évolution de la réglementation et de la fiscalité applicable à l'immobilier peut avoir une incidence sur l'évolution du marché

Risque lié à l'investissement durable (risque de durabilité) : Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du fonds, y compris l'exclusion de certains actifs sous-jacents. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les actifs détenus par les fonds sous-jacents via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Risque lié à la prise en compte de critères ESG : L'absence de définitions harmonisées concernant les critères ESG et de durabilité au niveau européen peut entraîner des approches différentes de la part des sociétés de gestion lors de la définition des objectifs ESG. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité dans la mesure où la sélection et les pondérations appliquées à certains investissements peuvent être basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom mais ont des significations sous-jacentes différentes. Lors de l'évaluation d'un fonds sur la base de critères ESG et de durabilité, la Société de Gestion peut également utiliser des sources de données fournies par des prestataires de recherche ESG externes. Compte tenu de la nature évolutive de l'ESG, ces sources de données peuvent pour le moment être incomplètes, inexactes ou indisponibles. L'application de normes de conduite responsable des affaires ainsi que de critères ESG et de durabilité dans le processus d'investissement peut conduire à l'exclusion de certains fonds sous-jacents. Par conséquent, la performance du fonds peut parfois être meilleure ou moins bonne que la performance d'OPC dont la stratégie est similaire.

2. Rapport d'activité

Contexte économique et financier

L'année 2025 s'est jouée en deux actes. La première partie de l'année a été marquée par l'imposition de droits de douane élevés par l'administration américaine, provoquant un épisode de volatilité bref mais extrême. Entre le renoncement de Donald Trump et la résilience impressionnante de l'économie mondiale, le second acte s'est avéré beaucoup plus serein, permettant aux marchés actions de signer une troisième année consécutive de hausse.

2025 a également vu un changement de paradigme sur l'orthodoxie budgétaire allemande. La première économie européenne a ainsi annoncé un plan de relance historique de près de 1 000 milliards d'euros pour les prochaines années, afin de moderniser et financer certains secteurs clés pour l'avenir : les infrastructures, l'énergie, la digitalisation et la défense.

Cette année fut aussi celle du retour de bâton pour les actifs américains : après deux années de surperformance, les marchés américains ont marqué le pas. Ce ralentissement ne provient pas de leurs performances boursières et économiques, toujours robustes, mais de la forte chute du dollar, la plus importante depuis 2003. Les actions européennes dominent ainsi le classement, portées notamment par une année record pour le secteur bancaire de la zone euro. Au sein de ces dernières, la France fait à nouveau figure de parent pauvre, le CAC 40 affichant une progression nettement inférieure à ses homologues allemands, italiens et espagnols, pénalisé notamment, par son instabilité politique. Les marchés émergents ont également signé leur grand retour après plusieurs années de performances décevantes.

Sur les marchés obligataires, l'ensemble des classes d'actifs termine l'année dans le vert. L'exercice fut particulièrement favorable aux obligations à haut rendement et, plus largement, au crédit privé. Le compartiment monétaire a, de son côté, délivré un rendement honorable, légèrement supérieur à 2 %. La déception est en fait venue de la dette souveraine qui n'affiche que des performances modestes. En cause : la poursuite de la hausse des taux longs, signe d'une certaine défiance des investisseurs quant à la capacité des États à réduire leurs déficits et à celle des banques centrales à contenir l'inflation en 2025.

Cette défiance se retrouve dans la performance stratosphérique des métaux précieux, qui réalisent leur meilleure année depuis 1979. Les investisseurs misent sur la capacité de cette classe d'actifs à les protéger d'un regain d'inflation qu'ils jugent inéluctable, que l'Allemagne et les États-Unis prévoient de nouvelles relances budgétaires malgré des niveaux d'endettement déjà élevés.

L'environnement macro-économique demeure, lui, plus que jamais déséquilibré. D'un côté, la croissance s'avère plus résiliente que prévu, notamment aux Etats-Unis, grâce à une consommation robuste et des investissements exponentiels dans l'intelligence artificielle. De l'autre, le marché de l'emploi s'est nettement dégradé dans la plupart des pays développés, à l'exception notable de la zone euro. Au milieu, de ces dynamiques, le processus de désinflation a pris du retard mais semble désormais bien engagé pour les mois à venir, donnant potentiellement de nouvelles marges de manœuvre aux banques centrales pour se montrer plus accommodantes. Ces dernières se sont montrées actives en 2025, la BCE a procédé à plusieurs baisses de ses taux directeurs. La Fed, de son côté, a enclenché ses premières baisses de taux depuis décembre 2024 au cours du second semestre.

Evolution des principaux indices

Libellé	2025	2024	2023	2022	2021
Bloomberg Global Aggregate TR Hdg EUR	2,68	1,68	4,73	-13,27	-2,23
Dow Jones Moyenne Industrielle RT Amér	1,32	22,67	12,25	-0,76	30,13
Euribor 3 Month EUR	2,23	3,70	3,54	0,35	-0,55
Euro Short Term Rate	2,24	3,77	3,31	-0,01	-0,57
EURO STOXX 50 NR EUR	21,20	11,01	22,23	-9,49	23,34
Euronext Paris CAC 40 NR EUR	13,32	0,17	19,26	-7,37	31,08
Euronext Paris CAC All Tradable NR EUR	13,41	-0,16	17,80	-8,36	28,30
Euronext Paris CAC Mid&Small NR EUR	16,28	-3,59	3,93	-11,97	18,58
Euronext PEA PME 150 GR EUR	37,01	-13,85	-4,90	-22,51	15,40
Hang Seng China Eq A	14,29	21,25	-19,41	-23,10	-10,08
ICE BofA Euro High Yield TR EUR	5,15	8,61	12,01	-11,47	3,35
Morningstar EM TME NR EUR	16,05	14,25	6,46	-12,79	5,69
Morningstar EZN 1-3 Yr Tsy Bd GR EUR	2,29	3,18	3,44	-4,80	-0,72
Morningstar EZN 3-5 Yr Tsy Bd GR EUR	2,51	2,48	5,20	-9,87	-1,19
Morningstar EZN Core Bd GR EUR	1,14	2,39	6,80	-17,28	-2,95
Morningstar Gbl Trsy Bd GR EUR	-5,89	2,81	0,18	-13,30	-0,42
Morningstar Global TME NR EUR	7,77	25,02	18,00	-12,67	27,57
MSCI World NR EUR	6,77	26,60	19,60	-12,78	31,07
NASDAQ 100 TR USD	6,71	34,29	49,88	-27,95	37,19
Nikkei 225 Average NR JPY	13,71	15,69	17,91	-14,21	2,55
S&P 500 NR USD	3,54	32,82	21,41	-13,17	37,89
STOXX Europe 600 NR EUR	19,80	8,79	15,80	-10,64	24,91

Performance exprimée en Euro
Source : Morningstar

Perspectives 2026

Les perspectives bénéficiaires des entreprises en zone "Euro" et outre-Atlantique sont optimistes pour 2026. Cependant les niveaux de valorisation atteints ne laisseront pas de place aux déceptions si les résultats anticipés par les investisseurs ne sont pas au rendez-vous. Dans un tel contexte, les marchés actions devraient rester volatils, et pourraient présenter des opportunités au cours de l'année.

Les investisseurs en quête de rendement devraient vraisemblablement continuer de plébisciter les obligations d'entreprises. Les rendements offerts par cette classe d'actif restent attractifs malgré des primes de risque limitées. Les obligations souveraines, quant à elles, peinent encore à se stabiliser, mais permettent une protection intéressante en cas de choc et reste une source de diversification dans la construction de portefeuille.

Les regards seront tournés une fois de plus sur les politiques monétaires des banques centrales. L'administration Trump continuera de faire pression sur la Réserve fédérale américaine pour poursuivre les baisses de taux, le tout sans provoquer de résurgence de l'inflation (qui reste élevée) et dans une économie qui continue de croitre à un rythme soutenu.

La géopolitique restera un élément de volatilité et difficilement prévisible. Les tensions commerciales devraient restées vives alors que les droits de douane américains ont provoqué un afflux supplémentaire de marchandises en provenance de Chine vers l'Europe et l'Asie, menaçant toujours davantage leurs tissus industriels. Par ailleurs, un accord sur la guerre en Ukraine pourrait redynamiser les bourses mondiales, mais les velléités de certaines puissances économiques pour s'octroyer d'autres territoires n'est dorénavant plus à écarter.

3. Politique d'investissement

Point sur l'année écoulée :

En janvier, les taux directeurs devraient continuer à baisser en 2025, l'inflation bénigne et la faiblesse de la croissance poussant la BCE à rendre sa politique monétaire plus accommodante. Les rendements du monétaire vont donc progressivement diminuer, ce qui les rend moins attractifs. De ce fait, il a été décidé de cristalliser les rendements actuels en diminuant les fonds monétaires et quasi-monétaires, au profit de stratégies flexibles et/ou avec une duration plus élevée. Ainsi, nous avons réduit CM-AM Cash ISR (-4%). Les liquidités ainsi générées ont été réinvesties dans OSTRUM SRI Euro Sovereign Bond (+4%).

En octobre, nous décidons de solder la position sur le fonds Ostrum SRI Euro Sovereign (-4%) investi sur des emprunts d'Etats de longue maturité de la zone euro et de constituer une position sur l'ETF Amundi Label ISR Actions Europe (+4%).

En novembre, nous intégrons à l'allocation un nouveau fonds : Amplegest Pricing Power Monde (+8%). Ce fonds de convictions développe une stratégie focaliser sur les entreprises non cycliques, qui devraient performer malgré des vagues de marchés qui pourraient intervenir à moyen terme. Si le fonds est récent, la statégie « Pricing Power » a été développé depuis de nombreuses années chez Amplegest sur la partie Europe notamment, avec de bons résultats. Nous accompagnons donc le lancement de la stratégie Monde avec une tarification préférentielle. Nous arbitrons M&G Global Sustain Paris Aligned (-3%), Mirova US Sustainable Equity (-2%), Carmignac grande Europe (-1%) et l'ETF Amundi Label ISR Actions Monde (-2%) afin de diversifier nos supports d'investissement en actions internationales.

Allocation d'actifs du fonds

Décomposition par sous-jacents

Données au 31 décembre 2024

ERES MULTI ISR LONG TERME		
LU1797816979	M&G (LUX) GLOBAL SUSTAIN PARIS ALIGNED FUND CI EUR	15,00%
FR001400SDM0	AMUNDI LABEL ISR ACTIONS MONDE UCITS ETF ACC	12,00%
LU1953136527	ECPI CIRCULAR ECONOMY LEADERS UCITS ETF CAPITALISATION	10,00%
LU1797818322	M&G PAN EUROPEAN SUSTAIN PARIS ALIGNED FUND CI EUR	10,00%
LU2382251168	MIROVA US SUSTAINABLE EQUITY EI/A NPF H-EUR CAPITALISATION	10,00%
FR0011994862	R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO I EUR	10,00%
LU2420652807	CARMIGNAC PORTFOLIO GRANDE EUROPE IW EUR ACC	7,00%
FR0013228327	GAY-LUSSAC SMALLCAPS I	6,00%
FR0010547869	SEXTANT PME A	6,00%
FR0013392438	ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE J	5,00%
LU2194449075	LOW CARBON 300 WORLD PAB UCITS ETF CAPITALISATION	5,00%
FR0000979825	CM-AM CASH ISR IC	4,00%
		100%

Données au 31 décembre 2025

ERES MULTI ISR LONG TERME		
LU1797816979	M&G (LUX) GLOBAL SUSTAIN PARIS ALIGNED FUND CI EUR	12,00%
FR001400SDM0	AMUNDI LABEL ISR ACTIONS MONDE UCITS ETF ACC	10,00%
LU1953136527	ECPI CIRCULAR ECONOMY LEADERS UCITS ETF CAPITALISATION	10,00%
LU1797818322	M&G PAN EUROPEAN SUSTAIN PARIS ALIGNED FUND CI EUR	10,00%
FR0011994862	R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO I EUR	10,00%
FR001400ZJL4	AMPLEGEST PRICING POWER WORLD LC	8,00%
LU2382251168	MIROVA US SUSTAINABLE EQUITY EI/A NPF H-EUR CAPITALISATION	8,00%
LU2420652807	CARMIGNAC PORTFOLIO GRANDE EUROPE IW EUR ACC	6,00%
FR0013228327	GAY-LUSSAC SMALLCAPS I	6,00%
FR0010547869	SEXTANT PME A	6,00%
FR0013392438	ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE J	5,00%
LU2194449075	LOW CARBON 300 WORLD PAB UCITS ETF CAPITALISATION	5,00%
FR001400SDI8	AMUNDI LABEL ISR ACTIONS EUROPE UCITS ETF ACC	4,00%
		100%

Décomposition par type d'actifs

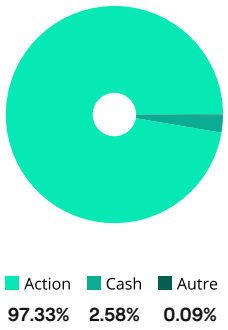

Action	Cash	Autre
97.33%	2.58%	0.09%

Décomposition par zone géographique (poche action)

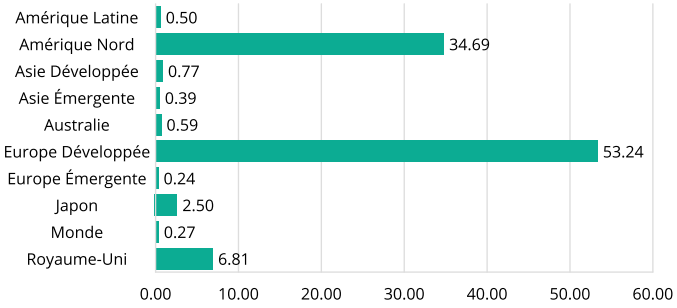

Décomposition par taille de capitalisation

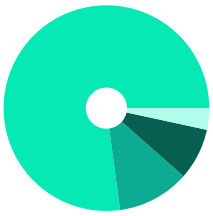

Grandes	Moyennes	Petites	Diverses
77.13%	11.36%	8.12%	3.39%

Décomposition par secteur (poche action)

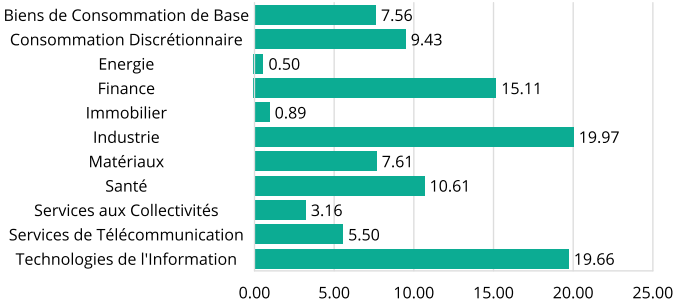

Source : Dernières données Wizzinvest disponibles

Performance du fonds au 31/12/2025

Performance du FCP ERES MULTI ISR LONG TERME au 31/12/2025

	*Performance 2025	*Indicateur de référence[1]
FCP		
Part ES	5.71%	13.49%
Part I	5.12%	13.49%
Part A	3.93%	13.49%

(1) 45% de l'indice Euro Stoxx 50 (dividendes réinvestis) + 45% de l'indice Morningstar Global Target Market Exposure (dividendes réinvestis) EUR + 10% de l'indice Morningstar Euro Zone 5-7 ans Treasury Bond GR (dividendes et/ou coupons réinvestis)

L'indicateur de référence a pu évoluer au long de la période. Pour plus d'informations, se référer aux fiches fonds publiés sur le site internet rubrique : changements intervenus sur le fonds ces 5 dernières années.

*Source : Eres Gestion

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures de l'OPC.
La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

Tableau récapitulatif des frais facturés à l'OPC

Frais de fonctionnement et de gestion maximum Part ES	0.30%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	**0.49%**
• Coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement*	0.78%
• Déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion	-0.29%
Autres frais facturés à l'OPC	
• Commissions de surperformance	0.00%
• Commissions de mouvement	0.00%
Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos	**0.79%**

Frais de fonctionnement et de gestion maximum Part I	0.58%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	**0.49%**
• Coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement*	0.78%
• Déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion	-0.29%
Autres frais facturés à l'OPC	
• Commissions de surperformance	0.00%
• Commissions de mouvement	0.00%
Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos	**1.07%**

Frais de fonctionnement et de gestion maximum Part A	2.00%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	**0.49%**
• Coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement*	0.78%
• Déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion	-0.29%
Autres frais facturés à l'OPC	
• Commissions de surperformance	0.00%
• Commissions de mouvement	0.00%
Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos	**2.49%**

* Le coût lié à l'achat d'autres OPC tient compte des commissions de mouvement indirectes qui ne sont pas mentionnées dans le règlement du FCP.

Montant des honoraires du Commissaire aux Comptes : 3 326,40 €

Placements collectifs détenus en portefeuille qui sont émis par Eres Gestion ou une entité de son groupe : information disponible dans les comptes annuels rubrique « Autres informations » et « instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe ».

4. Informations règlementaires

Méthode de calcul de l'engagement
La méthode de calcul du risque global utilisée par la société de gestion est la méthode du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement Général de l'AMF. Le fonds est engagé à 100% de son actif par défaut.

Calcul de l'effet de levier
100% par défaut selon la méthode brute et de l'engagement.

Swing Pricing
Le mécanisme de swing pricing n'est pas prévu par le règlement/prospectus du fonds.

Gestion des risques :
La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

Modalité de prise en comptes des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) :
Les critères ESG font partie des critères retenus par Eres Gestion pour sélectionner les sociétés de gestion des fonds sous-jacents sans être discriminante. L'analyse porte notamment sur les points suivants :

- L'adhésion au PRI, c'est-à-dire la prise en compte simultanée des critères ESG dans la politique de gestion ;
- Les fonds labellisés ISR dans la gamme ;
- L'organisation interne pour le suivi extra financier des valeurs ou les valeurs exclues et notamment les entreprises de fabrication de bombes à sous-munitions et les mines antipersonnel ;
- La qualité de l'information sur la prise en compte des critères ESG (internet, reporting, rapport annuel…) ;
- La stratégie et les perspectives : Sont considérés comme ISR, les fonds disposant du Label français du Ministère de l'Economie et des Finances et de la Relance, label attribué par un des trois organismes d'audit externes, certifiés par le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) : Afnor Certification, EY France et Deloitte. Les fonds nourriciers de fonds ISR sont considérés comme eux-mêmes ISR. Nous privilégions les fonds de sociétés de gestion prenant en compte les critères ESG.

Les sociétés de gestion sélectionnées sont toutes signataires de la charte PRI (Principes pour l'Investissement Responsable) des Nations Unies. Nous n'excluons pas les gérants qui auraient une démarche ESG moins développée ou inexistante.

Les modalités détaillées de prise en compte des critères ESG sont disponibles sur notre site internet http://www.eres-gestion.com.

Règlement SFDR et Taxonomie :

Le Règlement 2019/2088, dit « Disclosure » ou « SFDR », du 27 novembre 2019, sur la publication d'informations en matière de durabilité dans lesecteur des services financiers (ci-après le « Règlement Disclosure ») définit des règles de transparence harmonisées pour les acteurs desmarchés financiers quant à l'intégration (i) des risques de durabilité et (ii) des incidences négatives en matière de durabilité, à la fois dans lesdécisions d'investissement, dans les informations relatives aux produits financiers et dans leurs politique de rémunération.Conformément au Règlement Disclosure le fonds :

☐ a pour objectif un investissement durable, selon la classification prévue à l'article 9 du Règlement Disclosure.

☒ n'a pas pour objectif un investissement durable, cependant il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales, au sens del'article 8 du Règlement Disclosure.

Procédures de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties :

Conformément à la règlementation, la politique de sélection des intermédiaires a été établie par Eres Gestion en tenant compte des spécificités du programme d'activité de la société et figure sur le site internet http://www.eres-gestion.com.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation :

Les frais d'intermédiation d'Eres Gestion sont inférieurs au seuil précisé dans le règlement général de l'AMF. Eres Gestion n'est donc pas dans l'obligation d'établir un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation.

Rémunération des distributeurs tiers :

Les frais et commissions facturés à l'OPC servent également à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts par desdistributeurs Tiers au groupe Eres, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

La Société de Gestion verse le cas échéant des rétrocessions à ses distributeurs. Le montant de ces rétrocessions se décompose le cas échéant comme suit : Jusqu'à 60% des frais de gestion financière et jusqu'à 100% des droits d'entrée sont rétrocédés aux partenaires distributeurs internes et externes au groupe Eres.

Politique de vote de la société de gestion (hors titres de l'entreprise) :

Conformément à la règlementation, les informations concernant la politique de vote (politique d'engagement actionnarial) et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds.

Les principes de la politique de vote de Eres Gestion sont les suivants :
- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

Eres Gestion a défini un seuil de 5% pour participer aux l'Assemblées Générales des SICAV. Au-delà de ce seuil, la société de gestion participe à distance à l'Assemblée Générale de la SICAV à condition qu'elle soit dûment convoquée à la réunion de cette Assemblée Générale.

Au 31/12/2024, Eres Gestion détenait 15 Sicav qui dépassaient le seuil de détention permettant d'exercer ses droits de vote. Eres Gestion a exercé ses droits de vote lors d'1 assemblée(s) générale(s) en 2025, sur des sujets tels que: la validation des comptes, réélections des administrateurs, renouvellement de l'auditeur, rémunération exceptionnelle pour les administrateurs.

Règlement SFTR (Securities Financing Transaction Regulation)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Politique de rémunération

Eres Gestion inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes du groupe Eres tout en respectant les exigences réglementaires. Le groupe a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à Eres Gestion.
Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus opérationnel

Le comité des rémunérations procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale, élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.
Concernant Eres Gestion, les rémunérations sont basées sur un critère majeur : la contribution individuelle aux activités de l'entreprise.
Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Eres Gestion http://www.eres-gestion.com.

B. Personnel identifié

Eres Gestion a identifié les preneurs de risques selon deux critères :
- Rôle et responsabilité des acteurs, afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations, afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :
- Les dirigeants responsables : Président et Directeur Général,
- Les gérants.

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Eres Gestion, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières. L'entité peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

Concernant l'ensemble des collaborateurs du Groupe, la politique de rémunération se construit autour :
- de rémunérations fixes ;
- de rémunérations variables individuelles nulles à faibles ;
- de rémunérations variables collectives (intéressement, participation, PEE, PERCO) négociées au niveau du groupe.
- La rémunération variable n'est pas versée par le biais d'instruments ou de méthodes qui facilitent le contournement des exigences des dispositions législatives et réglementaires applicables aux sociétés de gestion de portefeuille.

En 2025, le total des rémunérations brutes globales versées aux 27 collaborateurs présents sur l'exercice 2025 s'est élevé à 1 597 616 € dont 1 250 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent à 633 908 €.

Conformément à la règlementation, les informations sur les rémunérations figurent au rapport de gestion de la société de gestion dont un extrait peut être communiqué sur simple demande.

5. Présentation des changements intervenus au cours de l'exercice

09/06/2025 : Ajout d'un nouveau fournisseur de données ESG, mise à jour des indicateurs de durabilité et actualisation de la politique d'exclusions normatives

II. Inventaire

CACEIS
Batch Report le 18/03/26 14:38:01 PAGE 127 / 231

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/25 Devise de fixing : FXR Devises Reuters
PORTEFEUILLE : 448146 ERES MULTI iSR LONG TERME VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : PC23 TYPE D INSTRUMENT DETAILLE / DEVISE VALEUR , Tris : BVAL04)

V A L E U R	STATUTS DOSSIER VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<---------- PRIX REVIENT TOTA	Devise du portefeuille VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	----------> PRCT PLUS OU MOINS VAL	ACT NET
III - TITRES D OPC												
OPCVM ET EQUIVALENTS D AUTRES ETATS MEMBRE DE L UE												
DEVISE VALEUR : EUR EURO												
FR0010547869 SEXTANT PME A		7,695.74	P EUR	264.3725	M 31/12/25	305.53	5	2,034,542.19	2,351,279.44	0.00	316,737.25	6.00
FR0011994862 R-CO 4CH NETZ EQT I		21.3147	P EUR	155868.6226	M 31/12/25	184970.26	5	3,322,292.93	3,942,585.60	0.00	620,292.67	10.07
FR0013228327 Gay-Lussac Smallcaps		13.8	P EUR	158747.3413	M 31/12/25	170279.3	4	2,190,713.31	2,349,854.34	0.00	159,141.03	6.00
FR0013392438 Echiquier Positive I		1,087.833	P EUR	1830.0929	M 31/12/25	1773.87	0	1,990,835.46	1,929,674.32	0.00	-61,161.14	4.93
FR001400SDI8 AM ISR EU ETF C		132,333.	P EUR	11.3588	M 31/12/25	11.5813	Y	1,503,143.13	1,532,588.17	0.00	29,445.04	3.91
FR001400ZJL4 AMPLEGEST PRICING LC		31,675.7729	P EUR	103.7371	M 31/12/25	98.18	5	3,285,951.84	3,109,927.38	0.00	-176,024.46	7.94
LU1797816979 M G GB SEL CIEURA		221,076.109	P EUR	18.4108	M 31/12/25	20.9851	0	4,070,190.29	4,639,304.25	0.00	569,113.96	11.85
LU1797818322 MG (Lux) Pan Europe		206,011.739	P EUR	16.358	M 31/12/25	18.8752	0	3,369,938.17	3,888,512.78	0.00	518,574.61	9.93
LU1953136527 BNP CIR ECO LDR ETF		194,127.	P EUR	19.3091	M 31/12/25	20.2328	Y	3,748,426.98	3,927,732.77	0.00	179,305.79	10.03
LU2194449075 BNPP EASY Low Cb 300		108,622.	P EUR	17.7196	M 31/12/25	17.7327	4	1,924,740.16	1,926,161.34	0.00	1,421.18	4.92
LU2382251168 USSEFEINPFHEURC		29,596.604	P EUR	105.3463	M 31/12/25	105.77	9	3,117,891.51	3,130,432.81	0.00	12,541.30	7.99
LU2420652807 CARPTFGEIWEURAC		22,597.424	P EUR	89.5586	M 31/12/25	102.7	5	2,023,794.61	2,320,755.44	0.00	296,960.83	5.93
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO												
					CUMUL (EUR)			32,582,460.58	35,048,808.64	0.00	2,466,348.06	89.50
FIA ET EQUIVALENTS D AUTRES ETATS MEMBRE DE L UE												
DEVISE VALEUR : EUR EURO												
FR001400SDM0 AM ISR MDE ETF C		360,379.	P EUR	10.129	M 31/12/25	10.6835	Y	3,650,289.24	3,850,109.05	0.00	199,819.81	9.83
III - TITRES D OPC												
					CUMUL (EUR)			36,232,749.82	38,898,917.69	0.00	2,666,167.87	99.33
IX - TRESORERIE												
DETTES ET CREANCES												
REGLEMENTS DIFFERES												
ARDEUR Ach rglt différé		-89,535.21	EUR	1.	31/12/25	1.		-89,535.21	-89,535.21	0.00	0.00	-0.23
RACHEUR Rachats a payer		-3,785.43	EUR	1.	31/12/25	1.		-3,785.43	-3,785.43	0.00	0.00	-0.01
SOUSEUR Souscriptions/payer		13,739.17	EUR	1.	31/12/25	1.		13,739.17	13,739.17	0.00	0.00	0.04
REGLEMENTS DIFFERES												
					CUMUL (EUR)			-79,581.47	-79,581.47	0.00	0.00	-0.20
FRAIS DE GESTION												
FGPREUR Frais gest rétro out		26,867.6	EUR	1.	31/12/25	1.		26,867.60	26,867.60	0.00	0.00	0.07
FGPVFC1EUR Frais de Gest. Fixe		-24,833.66	EUR	1.	31/12/25	1.		-24,833.66	-24,833.66	0.00	0.00	-0.06
FGPVFC2EUR Frais de Gest. Fixe		-0.05	EUR	1.	31/12/25	1.		-0.05	-0.05	0.00	0.00	0.00
FGPVFC3EUR Frais de Gest. Fixe		-6,746.57	EUR	1.	31/12/25	1.		-6,746.57	-6,746.57	0.00	0.00	-0.02
FRAIS DE GESTION												
					CUMUL (EUR)			-4,712.68	-4,712.68	0.00	0.00	-0.01

CACEIS
Batch Report le 18/03/26 14:38:01 PAGE 128 / 231

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/25 Devise de fixing : FXR Devises Reuters
PORTEFEUILLE : 448146 ERES MULTI iSR LONG TERME VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : PC23 TYPE D INSTRUMENT DETAILLE / DEVISE VALEUR , Tris : BVAL04)

V A L E U R	STATUTS DOSSIER VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<---------- PRIX REVIENT TOTA	Devise du portefeuille VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	----------> PLUS OU MOINS VAL	PRCT ACT NET
DETTES ET CREANCES												
					CUMUL (EUR)			-84,294.15	-84,294.15	0.00	0.00	-0.22
DISPONIBILITES												
AVOIRS												
BQCIEUR CACEIS Bank		347,439.98	EUR	1.	31/12/25	1.		347,439.98	347,439.98	0.00	0.00	0.89
IX - TRESORERIE												
					CUMUL (EUR)			263,145.83	263,145.83	0.00	0.00	0.67
PORTEFEUILLE : ERES MULTI iSR LONG TERME (448146)												
					(EUR)			36,495,895.65	39,162,063.52	0.00	2,666,167.87	100.00

CACEIS
Batch Report le 18/03/26 14:38:01 PAGE 129 / 231

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/25 Devise de fixing : FXR Devises Reuters
PORTEFEUILLE : 448146 ERES MULTI iSR LONG TERME VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : PC23 TYPE D INSTRUMENT DETAILLE / DEVISE VALEUR , Tris : BVAL04)

Portefeuille titres : 38,898,917.69

Frais de gestion du jour

Frais gest rétro out :	-315.07	EUR
Frais de Gest. Fixe :	770.98	EUR
Frais de Gest. Fixe :	206.24	EUR

Part	Devise	Actif net	Nombre de parts	Valeur liquidative	Coefficient	Coeff resultat	Change	Prix std Souscript.	Prix std Rachat
C1 FR0014002Y91 ERES MULTI ISR LT A	EUR	14,069,732.80	148,235.65	94.91	35.928016606405			97.75	94.91
C2 FR0014002YA0 ERES MULTI ISR LT I	EUR	102.12	1.	102.12	0.000260762944			103.14	102.12
C3 FR0014002YB8 ERES MULTI ISR LT ES	EUR	25,092,228.60	241,079.966	104.08	64.071722630651			104.08	104.08

Actif net total en EUR : 39,162,063.52

Precedente VL en date du 30/12/25 :

C1	ERES MULTI ISR LT A	Prec. VL :	95.14	(EUR)	Variation :	-0.242%
C2	ERES MULTI ISR LT I	Prec. VL :	102.36	(EUR)	Variation :	-0.234%
C3	ERES MULTI ISR LT ES	Prec. VL :	104.32	(EUR)	Variation :	-0.230%

III. Rapport du Commissaire aux comptes

ERES MULTI ISR LONG TERME

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
ERES GESTION

115 rue Réaumur
75002 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Deloitte.

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

ERES MULTI ISR LONG TERME

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
ERES GESTION

115 rue Réaumur
75002 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts du FCP ERES MULTI ISR LONG TERME,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif ERES MULTI ISR LONG TERME constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Rachid EZZAHHAF

IV. Comptes annuels

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	**0,00**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**38 898 917,69**	**33 528 778,57**
OPCVM	38 898 917,69	33 528 778,57
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I) (*)	**0,00**	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**38 898 917,69**	**33 528 778,57**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**40 606,77**	**77 104,42**
Comptes financiers	**347 439,98**	**349 984,45**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**388 046,75**	**427 088,87**
Total de l'actif I+II	**39 286 964,44**	**33 955 867,44**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	37 275 636,15	30 771 767,32
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	1 886 427,37	2 806 945,19
Capitaux propres I	**39 162 063,52**	**33 578 712,51**
Passifs de financement II (*)	**0,00**	**0,00**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**39 162 063,52**	**33 578 712,51**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**	**0,00**
Emprunts (C) (*)	**0,00**	**0,00**
Autres passifs éligibles (D)	**0,00**	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**0,00**	**0,00**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	124 900,92	377 154,93
Concours bancaires	0,00	0,00
Sous-total autres passifs IV	**124 900,92**	**377 154,93**
Total Passifs : I+II+III+IV	**39 286 964,44**	**33 955 867,44**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	0,00	0,00
Produits sur obligations	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	177,98	1 169,59
Sous-total produits sur opérations financières	**177,98**	**1 169,59**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	-276,42	-1 187,06
Sous-total charges sur opérations financières	**-276,42**	**-1 187,06**
Total revenus financiers nets (A)	**-98,44**	**-17,47**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	100 368,03	71 466,43
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-327 061,28	-277 811,73
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-226 693,25**	**-206 345,30**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**-226 791,69**	**-206 362,77**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-12 115,24**	**-26 850,96**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**-238 906,93**	**-233 213,73**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	416 260,10	2 821 734,51
Frais de transactions externes et frais de cession	-842,40	-978,00
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**415 417,70**	**2 820 756,51**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**25 555,90**	**167 949,55**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**440 973,60**	**2 988 706,06**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 679 422,78	-213 185,79
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**1 679 422,78**	**-213 185,79**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**4 937,92**	**264 638,65**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**1 684 360,70**	**51 452,86**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	**0,00**	**0,00**
Impôt sur le résultat V (*)	**0,00**	**0,00**
Résultat net I + II + III + IV + V	**1 886 427,37**	**2 806 945,19**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

Le FCP cherche à réaliser une performance, nette de frais de gestion, supérieure à son indicateur de référence l'indice composite 45% Euro Stoxx 50 NR + 45% Morningstar Global Target Market Exposure NR EUR + 10% Morningstar Euro Zone 5 - 7 treasury Bond GR (dividendes et/ou coupons réinvestis), sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, tout en respectant une stratégie d'Investissement Socialement Responsable (ISR). Ce fonds cherche à améliorer la rentabilité d'un placement long terme par une gestion active de son exposition au risque action.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	**12 238 430,10**	**24 695 413,95**	**33 578 712,51**	**39 162 063,52**
Part ERES MULTI ISR LONG TERME A en EUR				
Actif net	5 063 929,52	9 570 024,44	12 740 090,58	14 069 732,80
Nombre de titres	65 652,764	113 139,654	139 495,847	148 235,650
Valeur liquidative unitaire	77,13	84,58	91,32	94,91
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,87	-2,31	8,14	1,07
Capitalisation unitaire sur revenu	-2,02	-1,52	-1,58	-1,58
Part ERES MULTI ISR LONG TERME ES en EUR				
Actif net	7 174 420,54	15 125 300,62	20 838 524,78	25 092 228,60
Nombre de titres	89 264,253	168 720,556	211 638,257	241 079,966
Valeur liquidative unitaire	80,37	89,64	98,46	104,08
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,36	-2,37	8,75	1,16
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,21	-0,12	-0,05	-0,01
Part ERES MULTI ISR LONG TERME I en EUR				
Actif net	80,04	88,89	97,15	102,12
Nombre de titres	1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	80,04	88,89	97,15	102,12
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,29	-2,40	8,61	1,15
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,54	-0,52	-0,53	-0,56

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Le FCP se conforme aux règles comptables prescrites par la loi et la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable du FIA. La devise de comptabilité de référence est l'euro.

Les comptes relatifs au portefeuille titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus. Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement. Le FCP valorise son portefeuille titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché de méthodes financières. La différence valeur d'entrée - valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en variation des différences d'estimation.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

Toutefois, les instruments financiers suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

Les instruments financiers et les valeurs négociées sur un marché réglementé sont valorisés conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Les OPC sont valorisés sur la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du FCP.

Méthodes de comptabilisation :

Le FCP comptabilise ses revenus selon la méthode des coupons encaissés.

La comptabilisation des titres est effectuée frais exclus (les frais sont comptabilisés dans un compte distinct).

Le PMA (ou Prix Moyen d'Achat) est utilisé pour les sorties de titres.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôt de bourse, etc.) et les frais de règlement/livraison, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la Société de Gestion.

Frais maximums facturés au FIA	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion La Société de Gestion a opté pour fusionner les frais de gestion financière de la Société de Gestion et les frais administratifs externes à la Société de Gestion	Actif net	Part « A » : 2,00 % TTC maximum Part « I » : 1,00 % TTC maximum Part « ES » : 0,30% TTC maximum
Frais indirects maximum (hors commission de mouvement et diminués des rétrocessions au bénéfice de l'OPC)	Actif Net	1,00 % TTC
Commission de mouvement Clé de répartition : 100% dépositaire.	Prélèvement sur chaque transaction	OPC : 30€ TTC maximum
Commission de surperformance directe	Actif net	Néant

La Société de Gestion verse le cas échéant des rétrocessions à ses distributeurs internes et externes.
Le montant de ces rétrocessions se décompose le cas échéant comme suit :
• Jusqu'à 60% des frais de gestion financière sont rétrocédés aux compagnies d'assurances lorsque le Fonds est utilisé comme support d'unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou retraite.
• Jusqu'à 100% des droits d'entrée peuvent être rétrocédés aux partenaires distributeurs internes et externes.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

• **Frais de Recherche**
L'ouverture d'un compte de recherche, au sens des articles 314-21 et 314-22 du Règlement Général de l'AMF, par la Société de Gestion, ne s'applique pas à ce FCP au vu de sa politique d'investissement en fonds de fonds. En cas d'ouverture d'un compte de recherche la Société de Gestion en informera les actionnaires ou porteurs de parts du FCP par tout moyen.

• **Autres frais indirects des OPC cibles :**
- Les commissions de souscription indirectes acquises aux OPCI pourront s'élever jusqu'à 4,00% maximum du montant de la transaction.
- Les commissions de rachat indirectes sont nulles.
- Les commissions de surperformance indirectes sont calculées en fonction de la pondération des fonds sous-jacents en portefeuille.
Elle pourra être de 30% TTC maximum, au-delà d'une performance supérieure aux indices de référence tels que prévus dans les prospectus des fonds sous-jacents.
- Les OPC cibles pourront supporter des frais exceptionnels.

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au DIC ou au rapport annuel du FCP.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part ERES MULTI ISR LONG TERME I	Capitalisation	Capitalisation
Part ERES MULTI ISR LONG TERME ES	Capitalisation	Capitalisation
Part ERES MULTI ISR LONG TERME A	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**33 578 712,51**	**24 695 413,95**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	8 756 646,45	10 264 693,37
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-5 041 344,23	-3 782 602,76
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-226 791,69	-206 362,77
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	415 417,70	2 820 756,51
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 679 422,78	-213 185,79
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**39 162 063,52**	**33 578 712,51**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a.Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part ERES MULTI ISR LONG TERME A		
Parts souscrites durant l'exercice	35 614,244	3 246 707,31
Parts rachetées durant l'exercice	-26 874,441	-2 484 467,66
Solde net des souscriptions/rachats	8 739,803	762 239,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	148 235,650	
Part ERES MULTI ISR LONG TERME ES		
Parts souscrites durant l'exercice	54 662,152	5 509 939,14
Parts rachetées durant l'exercice	-25 220,443	-2 556 876,57
Solde net des souscriptions/rachats	29 441,709	2 953 062,57
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	241 079,966	
Part ERES MULTI ISR LONG TERME I		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part ERES MULTI ISR LONG TERME A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part ERES MULTI ISR LONG TERME ES	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part ERES MULTI ISR LONG TERME I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
ERES MULTI ISR LONG TERME A FR0014002Y91	Capitalisation	Capitalisation	EUR	14 069 732,80	148 235,650	94,91
ERES MULTI ISR LONG TERME ES FR0014002YB8	Capitalisation	Capitalisation	EUR	25 092 228,60	241 079,966	104,08
ERES MULTI ISR LONG TERME I FR0014002YA0	Capitalisation	Capitalisation	EUR	102,12	1,000	102,12

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	**0,00**					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	347,44	0,00	0,00	0,00	347,44
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**347,44**

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	347,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**347,44**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0010547869	SEXTANT PME A	AMIRAL GESTION	Actions Euro	France	EUR	2 351 279,44
FR001400ZJL4	AMPLEGEST PRICING POWER WORLD LC	AMPLEGEST	Fonds / Actions	France	EUR	3 109 927,38
FR001400SDI8	AMDI ISR AC EURO UCITS ETF C	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	France	EUR	1 532 588,17
FR001400SDM0	AMDI ISR ACTIONS MONDE ETF C	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	France	EUR	3 850 109,05
LU1953136527	BNP Paribas Easy ECPI Circular Economy Leaders UCITS ETF Cap	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	3 927 732,77
LU2194449075	BNP PARIBAS EASY - Low Carbon 300 World PAB UCITS ETF EUR Ac	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	1 926 161,34
LU2420652807	CARMIGNAC PTF GRANDE EUROPE IW EUR ACC	Carmignac Gestion	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	2 320 755,44
FR0013228327	Gay-Lussac Smallcaps I	GAY LUSSAC GESTION	Fonds / Actions	France	EUR	2 349 854,34
FR0013392438	Echiquier Positive Impact Europe J	LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	Fonds / Actions	France	EUR	1 929 674,32
LU1797818322	MG (Lux) Investment Funds 1 - MG (Lux) Pan European Select F	M&G LUXEMBOURG S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	3 888 512,78
LU1797816979	M G LX GBL SELECT CI EUR ACC	M&G LUXEMBOURG S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	4 639 304,25
LU2382251168	Mirova US Sust Eqty Fd EI NPF H EUR CAP	NATIXIS AM FUNDS	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	3 130 432,81
FR0011994862	R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO I EUR	Rothschild & Co Asset Management	Actions Euro	France	EUR	3 942 585,60
Total						**38 898 917,69**

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
	Souscriptions à recevoir	13 739,17
	Rétrocession de frais de gestion	26 867,60
Total des créances		**40 606,77**
Dettes		
	Achats à règlement différé	89 535,21
	Rachats à payer	3 785,43
	Frais de gestion fixe	31 580,28
Total des dettes		**124 900,92**
Total des créances et des dettes		**-84 294,15**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Part ERES MULTI ISR LONG TERME A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	259 497,62
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Rétrocessions des frais de gestion	36 710,80
Part ERES MULTI ISR LONG TERME ES	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	67 563,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Rétrocessions des frais de gestion	63 657,22
Part ERES MULTI ISR LONG TERME I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,57
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,58
Rétrocessions des frais de gestion	0,01

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**0,00**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-238 906,93**	**-233 213,73**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	**-238 906,93**	**-233 213,73**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-238 906,93**	**-233 213,73**

Part ERES MULTI ISR LONG TERME A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-234 677,49**	**-221 054,19**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-234 677,49**	**-221 054,19**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-234 677,49**	**-221 054,19**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-234 677,49	-221 054,19
Total	**-234 677,49**	**-221 054,19**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part ERES MULTI ISR LONG TERME ES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-4 228,88**	**-12 159,01**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-4 228,88**	**-12 159,01**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-4 228,88**	**-12 159,01**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-4 228,88	-12 159,01
Total	**-4 228,88**	**-12 159,01**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part ERES MULTI ISR LONG TERME I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-0,56**	**-0,53**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-0,56**	**-0,53**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-0,56**	**-0,53**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-0,56	-0,53
Total	**-0,56**	**-0,53**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**440 973,60**	**2 988 706,06**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**440 973,60**	**2 988 706,06**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**440 973,60**	**2 988 706,06**

Part ERES MULTI ISR LONG TERME A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**159 125,97**	**1 136 142,95**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**159 125,97**	**1 136 142,95**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**159 125,97**	**1 136 142,95**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	159 125,97	1 136 142,95
Total	**159 125,97**	**1 136 142,95**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part ERES MULTI ISR LONG TERME ES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**281 846,48**	**1 852 554,50**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**281 846,48**	**1 852 554,50**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**281 846,48**	**1 852 554,50**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	281 846,48	1 852 554,50
Total	**281 846,48**	**1 852 554,50**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part ERES MULTI ISR LONG TERME I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1,15**	**8,61**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1,15**	**8,61**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1,15**	**8,61**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	1,15	8,61
Total	**1,15**	**8,61**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			**38 898 917,69**	**99,33**
OPCVM			**38 898 917,69**	**99,33**
Gestion collective			**38 898 917,69**	**99,33**
AMDI ISR AC EURO UCITS ETF C	EUR	132 333	1 532 588,17	3,91
AMDI ISR ACTIONS MONDE ETF C	EUR	360 379	3 850 109,05	9,83
AMPLEGEST PRICING POWER WORLD LC	EUR	31 675,7729	3 109 927,38	7,94
BNP Paribas Easy ECPI Circular Economy Leaders UCITS ETF Cap	EUR	194 127	3 927 732,77	10,03
BNP PARIBAS EASY - Low Carbon 300 World PAB UCITS ETF EUR Ac	EUR	108 622	1 926 161,34	4,92
CARMIGNAC PTF GRANDE EUROPE IW EUR ACC	EUR	22 597,424	2 320 755,44	5,93
Echiquier Positive Impact Europe J	EUR	1 087,833	1 929 674,32	4,93
Gay-Lussac Smallcaps I	EUR	13,8	2 349 854,34	6,00
MG (Lux) Investment Funds 1 - MG (Lux) Pan European Select F	EUR	206 011,739	3 888 512,78	9,93
M G LX GBL SELECT CI EUR ACC	EUR	221 076,109	4 639 304,25	11,85
Mirova US Sust Eqty Fd EI NPF H EUR CAP	EUR	29 596,604	3 130 432,81	7,99
R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO I EUR	EUR	21,3147	3 942 585,60	10,07
SEXTANT PME A	EUR	7 695,74	2 351 279,44	6,00
Total			**38 898 917,69**	**99,33**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a.Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b.Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e.Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	38 898 917,69
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	388 046,75
Autres passifs (-)	-124 900,92
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	**39 162 063,52**

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part ERES MULTI ISR LONG TERME A	EUR	148 235,650	94,91
Part ERES MULTI ISR LONG TERME ES	EUR	241 079,966	104,08
Part ERES MULTI ISR LONG TERME I	EUR	1,000	102,12